

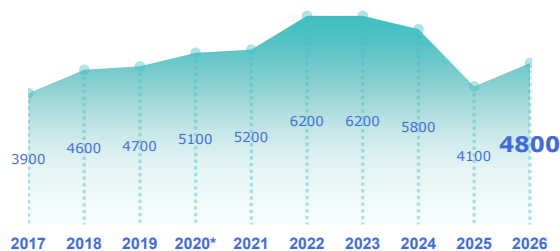


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2026

DÉPARTEMENT DU CANTAL

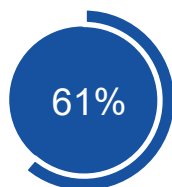
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

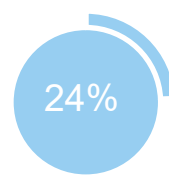
+ 600



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs

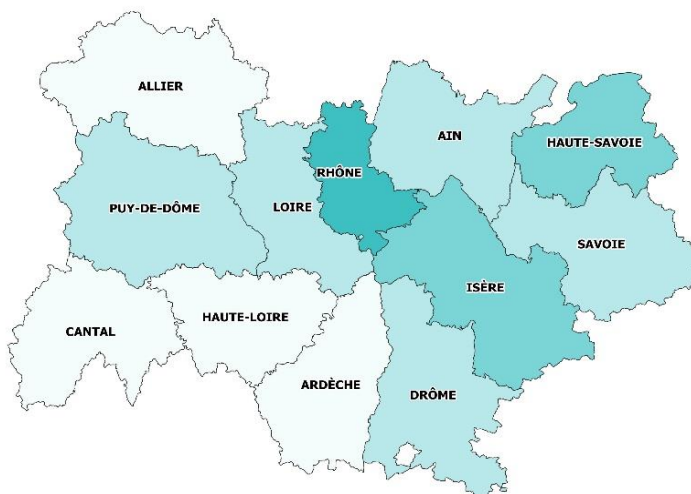


des établissements envisagent de recruter

Répartition par département

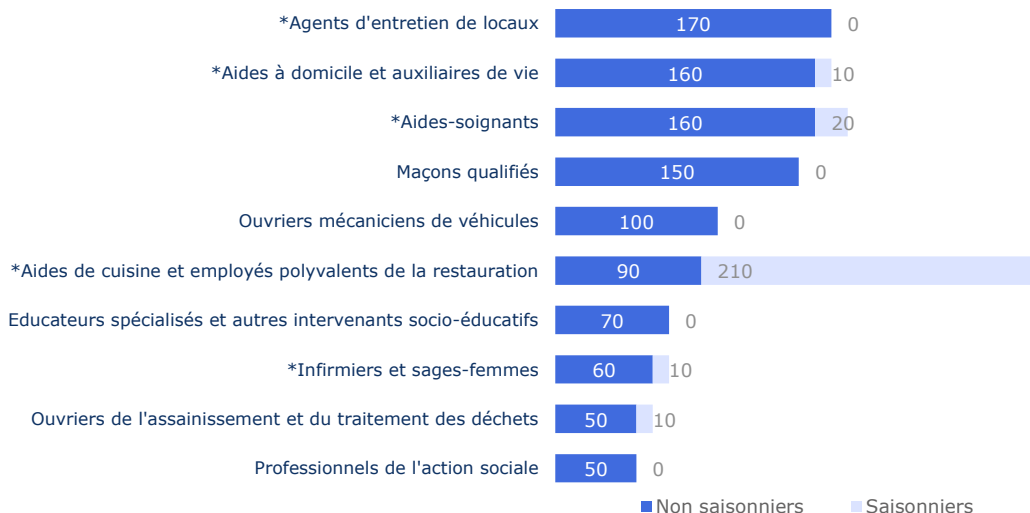
Nb projets 2026

- < 12 500
- De 12 500 à 25 000
- De 25 000 à 50 000
- > 50 000



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

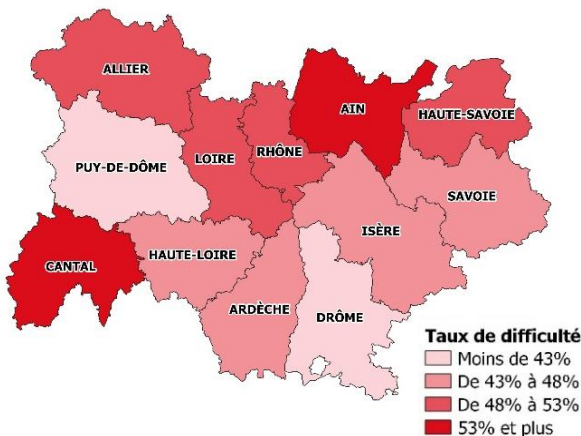


Répartition par secteur d'activité

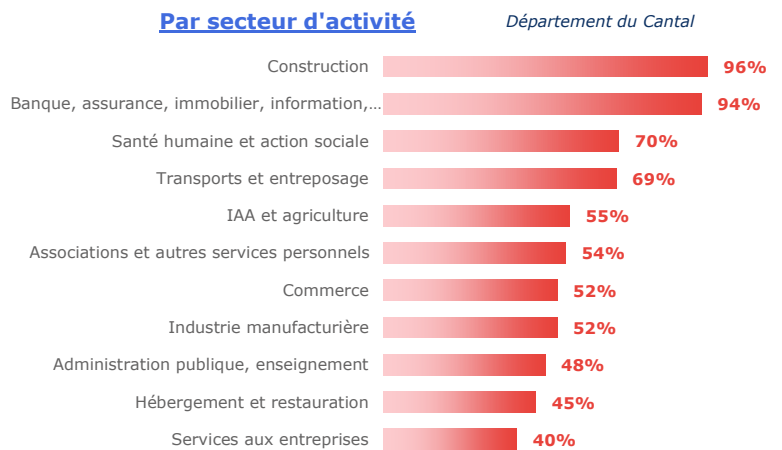


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2026	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Maçons peu qualifiés	50	50	100%	79%	0%
Maçons qualifiés	150	150	100%	81%	0%
Ouvriers en pose et décoration de revêtements	50	50	100%	85%	0%
Infirmiers et sages-femmes	70	60	95%	69%	10%
Employés des services divers	90	80	93%	51%	93%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	170	150	88%	65%	4%
Eleveurs	50	40	84%	49%	28%
Maraîchers et horticulteurs	150	130	84%	68%	92%
Aides-soignants	180	140	78%	75%	11%
Agriculteurs	50	40	75%	30%	23%

Lecture: Maçons peu qualifiés est le métier qui présente le plus fort taux de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 79% au niveau régional. Par ailleurs, 0% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2025, soit :
 - les établissements relevant de l'Assurance chômage,
 - les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
 - les établissements du secteur agricole,
 - les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
 - les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).
 L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 270 000 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 208 200 ont été interrogés cette année.
 Près de 48 800 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.
 La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.